

LE BILINGUISME OFFICIEL

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, la troisième pétition porte sur le bilinguisme officiel et provient d'habitants de Sarnia—Lambton.

Étant donné que la vaste majorité des Canadiens sont contre la politique des langues officielles que leur a imposée un ancien gouvernement libéral, les pétitionnaires exigent la tenue d'un référendum afin que la population puisse décider s'il faut accepter ou rejeter cette mauvaise politique.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le vice-président: Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que la motion portant production de documents soit reportée.

Le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.) propose: Que le projet de loi C-48, Loi constituant le ministère des Ressources naturelles et modifiant certaines lois connexes, soit lu pour la troisième fois et adopté.

—Monsieur le Président, je suis vraiment très heureuse d'avoir l'occasion cet après-midi de lancer le débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-48 visant à constituer le ministère des Ressources naturelles.

Cet après-midi, je voudrais surtout traiter du rôle important que jouent la recherche et le développement dans le secteur des ressources naturelles et au sein de mon ministère.

Dans le livre rouge du Parti libéral, nous avons affirmé notre intention de favoriser la progression vers le développement

Initiatives ministérielles

durable en harmonisant les considérations et objectifs économiques et environnementaux.

Un des grands défis à relever consiste à élaborer des techniques de production et de traitement des ressources naturelles qui soient moins nocives pour l'environnement. Le gouvernement et l'industrie doivent atteindre les objectifs fixés en collaborant au sein de partenariats.

Les installations de recherche du gouvernement vont continuer à faciliter la poursuite des travaux de recherche et de développement, mais l'apport de l'industrie, des universités, des collèges et des ordres de gouvernement autres que le fédéral est primordial.

J'entrevois le rôle du gouvernement du Canada comme celui d'un partenaire qui établit des liens naturels entre l'industrie, les autres ordres de gouvernement et le monde de l'enseignement.

Ressources naturelles Canada doit intervenir dans la façon dont nos ressources naturelles sont gérées. De concert avec d'autres ministères à vocation scientifique et technologique, Ressources naturelles Canada est chargé de s'assurer que les quelque sept milliards de dollars que les contribuables canadiens investissent dans les sciences et la technologie servent en tout premier lieu à atteindre nos importants objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

En favorisant la collaboration de tous les intervenants entre eux, le gouvernement peut s'assurer que les sciences et la technologie à l'oeuvre dans ces secteurs contribuent à la prospérité de notre économie et au bon état de nos ressources naturelles.

Comme nombre d'entre vous le savent peut-être, Ressources naturelles Canada compte quatre grandes directions scientifiques: le Service canadien des forêts, la Commission géologique du Canada, le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie, ou CANMET, et le Centre canadien de géomatique. En collaboration avec d'autres, toutes ces directions contribuent grandement à la recherche et au développement.

● (1535)

Je me permets de citer des exemples précis de la façon dont mon ministère s'acquitte de cet important rôle. Dans le secteur minier, le drainage acide présente un risque pour l'environnement qui pourrait coûter de trois à cinq milliards de dollars à l'industrie minière canadienne.

Pour résoudre ce problème, quatre ministères fédéraux, huit gouvernements provinciaux, 17 entreprises minières et un certain nombre d'établissements d'enseignement unissent leurs efforts dans le cadre du Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier, ou MEND. Jusqu'à maintenant, le programme a fait épargner des centaines de millions de dollars aux entreprises minières canadiennes.

Passons maintenant au domaine de la géomatique. Lorsqu'on entreprend une discussion sur la technologie de pointe, il est inévitable, selon moi, que la conversation porte sur les remarquables découvertes intervenues dans le domaine de la géomatique. L'harmonisation des objectifs économiques et environne-